



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE BLANC-SABLON

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Blanc-Sablon, tenue le 16 janvier 2024 à 19h00 à la salle municipale de Blanc-Sablon, sous la présidence du maire, monsieur Colin Shattler, et aussi présents pour former quorum:

Les conseillers: Johanne V. Beaudoin
 Jean-Roger Dumas
 Dany Gaudreault
 Mitchell Lawless

La directrice générale de la municipalité, madame Karine Benoit, était aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le président de la session a vérifié le quorum et a déclaré la session ouverte à 19h01 après une minute de silence.

2024-001

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE le maire invite la directrice générale à lire l'ordre du jour proposé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Dany Gaudreault**, appuyé par **Mitchell Lawless** et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DES RÉUNIONS DU 19 DÉCEMBRE 2023
4. DÉPÔT ET ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS ET DES DÉPENSES INCOMPRÉSSIBLES PAYÉES DURANT LE MOIS DE DÉCEMBRE 2023
5. DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES PAYABLES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2023
6. DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE, DES TRANSFERTS ET DES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT POUR LES MOIS DE DÉCEMBRE 2023 ET JANVIER 2024
7. TAXES À RECEVOIR AU 31 DÉCEMBRE 2023
8. AUTORISATION POUR LE PAIEMENT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2024
9. ACHAT D'UN CAMION DE SERVICE POUR L'AQUEDUC ET LA VOIRIE
10. AFFAIRES NOUVELLES
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. CLÔTURE DE LA SESSION

2024-002

ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DES RÉUNIONS DU 19 DÉCEMBRE 2023

Il est proposé par **Mitchell Lawless**, appuyé par **Jean-Roger Dumas** et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal des sessions tenues le 19 décembre 2023 avec exemption de lecture.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Blanc-Sablon

No de résolution
ou annotation

2024-003

**DÉPÔT ET ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS ET DES DÉPENSES
INCOMPRESSIBLES PAYÉS DURANT LE MOIS DE DÉCEMBRE 2023**

Il est proposé par **Mitchell Lawless**, appuyé par **Jean-Roger Dumas** et résolu unanimement d'adopter la liste des chèques émis et des dépenses incompressibles payées durant le mois de décembre 2023 aux montants respectifs de **225 130.60\$** pour l'administration générale et **45 477.83\$** pour la rémunération.

2024-004

**DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES PAYABLES POUR LE MOIS
DE DÉCEMBRE 2023**

Il est proposé par **Mitchell Lawless**, appuyé par **Jean-Roger Dumas** et résolu unanimement d'adopter les comptes payables pour le mois de décembre 2023 au montant de **24 534.33\$**.

2024-005

**DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE, DES
TRANSFERTS ET DES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT POUR LES MOIS
DE DÉCEMBRE 2023 ET JANVIER 2024**

Il est proposé par **Dany Gaudreault**, appuyé par **Mitchell Lawless** et résolu unanimement d'adopter le rapport budgétaire, transferts et les engagements de crédit pour les mois de décembre 2023 et janvier 2024 aux montants respectifs de **320 335.98\$** et **201 354.22\$**.

**DÉPÔT DU RAPPORT DES TAXES À RECEVOIR AU 31 DÉCEMBRE
2023**

La directrice générale dépose et commente le rapport des taxes à recevoir au 31 décembre 2023 de **201 354.22\$**.

2024-006

**AUTORISATION POUR LE PAIEMENT DES DÉPENSES
INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2024**

CONSIDÉRANT QUE chaque année après le dépôt du budget, le conseil autorise la directrice générale à payer les dépenses incompressibles telles que décrétées par le règlement 1993-R-007.

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale certifie que la Corporation dispose des fonds nécessaires pour les engagements de crédit.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Dany Gaudreault**, appuyé par **Jean-Roger Dumas** et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à payer les dépenses incompressibles jusqu'au prochain budget:

- rémunération des élus et des employés
- allocation de dépenses pour les élus
- les remises pour les retenues à la source
- les dépenses encourues par les déplacements et les frais de formation pour les élus et les employés dans l'exercice de leurs fonctions
- frais de poste



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

- téléphone et télécommunication
- assurances
- immatriculations
- abonnements
- électricité
- frais légaux
- contrats
- contributions déjà autorisées par la municipalité à des organismes spécifiques.

La liste des dépenses incompressibles payées est par la suite déposée à la session publique subséquente.

2024-007

ACHAT D'UN CAMION DE SERVICE POUR L'AQUEDUC ET LA VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE le camion de service actuel exige de nombreuses réparations, les frais de réparation de 2019 à 2023 totalise un peu plus de 18 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le camion de service est de l'année 2010 avec environ 346, 000 kilomètres à l'odomètre ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire l'acquisition d'un nouveau camion de service pour l'aqueduc et la voirie ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu quatre soumissions pour un nouveau camion ;

FORD MAVERICK SUPERCREW 2024	42 769.55 \$
FORD RANGER SUPERCREW 2024	52 720.64 \$
FORD F-150 2024	87 848.12 \$
GMC 1500 SIERRA REG. CAB 2023	63 238.35 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Mitchell Lawless**, appuyé par **Jean-Roger Dumas** et résolu unanimement d'accepter la soumission au montant de 52, 720.64\$ taxes comprises pour l'achat d'un camion Ford Ranger SuperCrew 2024, soit celui qui répond le mieux à nos besoins ;

QUE ladite somme soit pris à même le surplus accumulé des années précédentes ;

ET

QUE Mme. Karine Benoit, Directrice Générale, soit autorisée à signer et exécuter la transaction pour la Municipalité.

AFFAIRES NOUVELLES

Il n'y a pas d'affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de questions.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Blanc-Sablon

No de résolution
ou annotation

2024-008

CLÔTURE DE LA SESSION

Il est proposé par **Johanne V. Beaudoin**, appuyé par **Dany Gaudreault** et résolu unanimement de lever la session à 19h30.

Colin Shattler, maire

Karine Benoit, directrice générale